

rejeté

SÉNAT

le 17 juin 1965.

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1964-1965

PROJET DE LOI**REJETÉ PAR LE SÉNAT***relatif au recrutement**en vue de l'accomplissement du service national,***(Urgence déclarée.)**

Le Sénat a rejeté, en première lecture, le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, en première lecture.

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 17 juin 1965.

*Le Président,**Signé : Amédée BOUQUEREL.*

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (2^e législ.) : 1345, 1377, 1381, 1387 et In-8° 338.

Sénat : 176 et 213 (1964-1965).

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 26, rue Desaix.